

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2009-09-068/MJ du 2 septembre 2009 portant nomination
du président de la commission d'évaluation des actes professionnels**

NOR : SASX0930896S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 2 septembre 2009,

Vu la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie ;

Vu le décret n° 2004-1139 du 26 octobre 2004 relatif à la Haute Autorité de santé ;

Vu le décret du 20 décembre 2004 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé et du président du collège ;

Vu le décret du 10 janvier 2008 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé ;

Vu la décision du collège de la Haute Autorité de santé du 2 juillet 2008 portant nomination du président et des membres de la commission d'évaluation des actes professionnels,

Décide :

Article 1^{er}

Le Pr Jean-Michel DUBERNARD est nommé président de la commission d'évaluation des actes professionnels, en remplacement du Dr Claude MAFFIOLI, démissionnaire.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 2 septembre 2009.

Pour le collège :
Le président,
PR L. DEGOS